



france.tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



LES TITRES-RESTAURANT POUR LES SALARIÉS DE L'ANTENNE DE LILLE, C'EST DONC ACTÉ !

La direction l'a officiellement annoncé au CSE du mois d'octobre, les salariés de l'antenne de Lille auront désormais accès, s'ils le souhaitent, aux Titres Restaurant et cela à partir du 1^{er} novembre 2021.

Depuis la remise en main propre le 30 juin de la pétition que vous aviez signée massivement, les élus Cfdt ont suivi le dossier auprès des représentants de la Direction tant au niveau régional qu'au niveau national.

NOVEMBRE 2021

Alors voici quelques infos sur le titre-restaurant :

- Tous les salariés **travaillant sur site** peuvent y prétendre,
- Sa valeur est de 8€, la part employeur est de 4,80€, la part salarié de 3,20€,
- La part salarié est retirée de la fiche de paye deux mois après,
- Le versement employeur est exonéré d'impôts car inférieur au plafond fiscal,
- Pour les journalistes, le repas résidence ou l'indemnité repas restent maintenus pour les tournages. Dès qu'ils restent dans la station, un Titre Restaurant sera déclenché (desk, montage etc...),
- Concernant le travail du samedi, dimanche et des jours fériés, le titre restaurant remplacera les primes repas que nous avons actuellement.

Vos élus Cfdt restent proches de vous et vous remercient de votre soutien dans cette action !

Séverine Beaurain, Bruno Espalieu, Nancy Gressier, Pascal Lefebvre, Philippe Rousselle, Gonzague Vandamme



SUIVEZ-NOUS SUR

@cfdt_ftv

/cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR



[Nos Délégués syndicaux centraux](#)

Vous souhaitez nous poser des questions ?
Contactez-nous au : **01 56 22 88 21**